

Rapport Développement Durable 2023

Commune de Bégrolles en Mauges

Energie / Biodiversité / Protection des ressources

Education à l'environnement

Les collectes de déchets ont eu lieu en 2023, comme les autres années, y compris avec le Conseil Municipal des Enfants.



ci-contre, l'élection au Conseil Municipal des Enfants

Actions de sensibilisation auprès des citoyens et des scolaires

Le jardin solidaire et partagé rencontre toujours un vif succès. C'est un lieu intergénérationnel.



Autres actions de sensibilisation : notre zone d'éco-pâturage est toujours bien vivante :



Enfin, la plantation de l'arbre des bébés se fait chaque année.



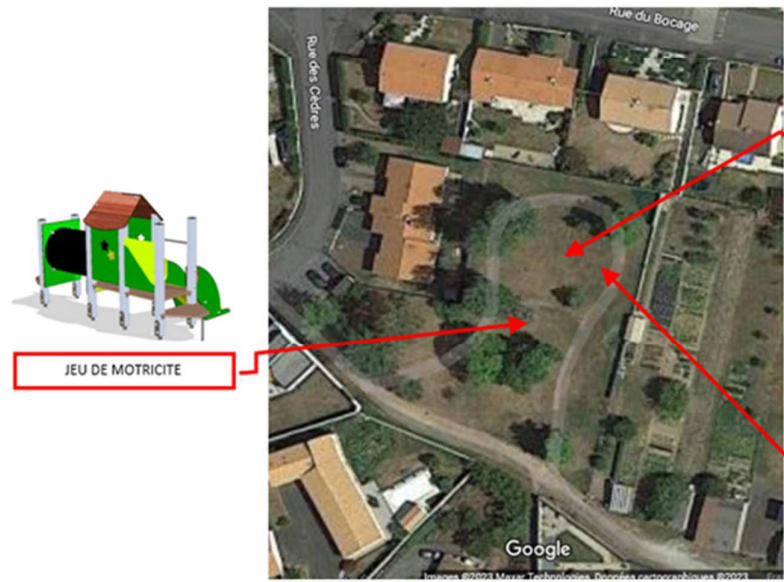
Actions au niveau de l'éclairage public

Décision de couper l'éclairage public en été, et de l'éteindre à 21h, le reste du temps.

Gestion des espaces verts

Aménagement de plusieurs aires de jeux dans la commune, en évitant d'imperméabiliser davantage le sols. Le city stade est aménagé en transformant un ancien court de tennis inutilisé. C'est un projet d'abord porté par le Conseil Municipal des Enfants, puis repris par le « vrai » conseil Municipal

PLANS DETAILLES DU PROJET au 02/04/2023



Déplacements doux (liaisons piétonnes, voies partagées, pistes vélo)

Réflexion toujours en cours à propos des liaisons douces à réaliser dans la commune, pour relier les centres d'intérêt : centre-bourg / complexe sportif et culturel.

Protection des cours d'eau, mares, étangs

Poursuite de l'aménagement de la « Mare aux tritons », située en plein cœur du bourg, derrière la mairie : réalisation du « coin des lutins », pour le goûter ; plantation d'arbustes à petits fruits à disposition des promeneurs.



Diminuer les déchets

Des réflexions autour du tri et du compostage ont été menées, avec formation du personnel du restaurant scolaire et des services techniques.



Elaboration du Rapport Développement Durable 2023

Solidarité / Santé / Activités sportives et culturelles / Scolaire et périscolaire

a/ Infrastructures (rénovations bâtiments et nouvelles constructions)

En 2023, la commune de La Romagne a réhabilité l'ancien Trésor Public, inoccupé depuis plusieurs années, afin de pouvoir y accueillir la bibliothèque.

La bibliothèque était jusqu'à maintenant dans un ancien local de La Poste. Inadapté par sa surface, le lieu était difficile à chauffer utilement, présence d'un étage très peu utilisé.

La surface de la bibliothèque a ainsi été augmentée avec une isolation et une luminosité naturelle beaucoup plus importantes.

L'espace est beaucoup plus chaleureux et permet aux personnes moins valides de mieux accéder aux linéaires d'ouvrages proposés par l'association.

Une zone extérieure a également été aménagée permettant de pouvoir permettre aux lecteurs aux beaux jours de profiter de l'extérieur du local. Un gradin a été aménagé permettant d'organiser des petits spectacles ou conférences en extérieur.

Les groupes d'élèves notamment pourront être accueillis plus facilement au sein de cette nouvelle bibliothèque.



b/ Nouveaux services sur le territoire communal

Un distributeur de burgers géré par une société privée s'est installé sur la commune rue Nationale permettant à la population de disposer de produits 24 h/24, de burgers, de boissons...



c/ Manifestations communales (culturelles et festivités)

La commune a organisé l'accueil des bébés avec la remise d'un cadeau pour chacun



Annexe : CR RDV Julien Gouy Cellule DD de CA du 6/12/2023

Parcours écocitoyen – Octobre à Mai :

Chaque année, la commune propose le parcours éco-citoyen aux élèves de CM1 et de CM2. Se déroulant sur 2 ans, ce sont tous les élèves des 2 écoles qui bénéficient d'activités de civisme et de découverte de la nature, soit environ 150 enfants. Ce projet éducatif vise la découverte de la commune et du développement durable. Il repose sur le bien-fondé, l'éducation à la citoyenneté et au respect de l'environnement, la solidarité pour les élèves de la commune.

Après une première étape de dialogue avec Monsieur le Maire en CM1, le parcours CM2 se déroule en quatre temps :

- Balade pour découvrir l'histoire, le patrimoine et le site du Moulin de la Cour, et « quizz » permettant un échange avec des agents du restaurant scolaire et du service des espaces
- Echanges et partage avec l'association de solidarité avec l'Afrique « Amitié Sandogo »
- Visites d'entreprises locales
- Actions citoyennes collectives : décorations de Noël au profit de l'enseignement burkinabè, aide à la bibliothèque, goûter à la maison d'accueil, et nettoyage de la nature du printemps ...

<https://www.mairie-laseguiniere.fr/famille-solidarite/parcours-eco-citoyen/>



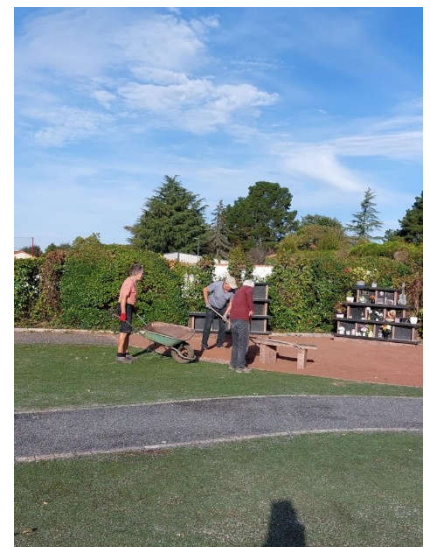
Sortie d'ornithologie en classe de CM1 à l'école Notre-Dame 26/06/2023

Entretien participatif du cimetière :

Suite à l'abandon de l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien du cimetière, les agents municipaux ont dû faire face à un défi croissant. Les mauvaises herbes, libérées de toute contrainte chimique, ont commencé à proliférer plus rapidement, nécessitant ainsi un entretien plus fréquent et intensif.

Consciente de cette situation et soucieuse de maintenir la dignité et la propreté de ce lieu, la municipalité a décidé de faire appel aux bénévoles pour des séances de nettoyage régulières.

Depuis 2021, quatre à cinq demi-journées par an sont dédiées à ces séances de nettoyage, où les habitants volontaires se mobilisent pour redonner au cimetière tout son éclat. Sous la supervision d'un agent communal expérimenté, chacun apporte ses propres outils, tels que binettes, râtaux et seaux, et met la main à la pâte pour désherber, dégager les allées et entretenir les abords des tombes.



Les déchets verts – Printemps et Automne :

Chaque année, la commune met à disposition des habitants du **compost** gratuit afin de fertiliser leur jardin, plantations ou gazon. Le compost provient des déchets verts broyés, issus de la taille effectuée par les agents, ainsi que de la transformation des déchets du composteur du restaurant scolaire. Les bénéfices du compost sont nombreux pour l'entretien et la culture des terres, et permettent la réduction et la valorisation des déchets organiques.

Par ailleurs, la Municipalité propose également chaque année la **vente de bois de chauffage** aux habitants pour leurs besoins de chauffe. Il s'agit d'essences variées -chênes, hêtres, saules, aulnes...- récupérées lors des différents chantiers d'élagage réalisés par la commune.

Autre pratique : **le broyage**. Dans le cadre des actions de prévention des déchets, l'ADC agit sur la quantité des déchets verts apportés par les communes en déchèteries en proposant des solutions alternatives. Dans cet objectif, la commune bénéficie d'un service de broyage proposé par l'AdC depuis 2018.

Ce service est étendu à la population depuis 2020, sur les communes du territoire. Cette action est destinée aux particuliers, afin de les sensibiliser à la réduction et à la valorisation des déchets végétaux, notamment en paillage sur leurs espaces verts et en matière sèche dans leur composteur. Cf. bilan La Séguinière



Journée Bienvenue dans mon jardin au naturel – Juin 2023

Le samedi 10 juin dernier, les visiteurs ont eu l'occasion de découvrir le fonctionnement des jardins partagés, où 13 jardiniers cultivent leurs parcelles individuelles tout en s'entraïdant. Les jardiniers expérimentés partagent leurs astuces avec les nouveaux venus, favorisant ainsi l'échange de connaissances et le développement d'une communauté solidaire. Malgré l'absence de produits de traitement, les jardins sont magnifiques grâce à des techniques naturelles telles que le paillage et l'utilisation de plantes compagnes pour renforcer la défense des cultures. Le pique-nique du midi a été l'occasion de célébrer les 10 ans de ces jardins et de remercier Jean-Pierre Gaborieau pour son engagement. Cette journée a également permis aux visiteurs de découvrir l'organisation des jardins et d'échanger avec les jardiniers sur leurs pratiques respectives. Les visiteurs sont repartis avec des cadeaux préparés par Isabelle, dont des plants de muguet, d'œillet d'Inde, de blette, de sauge et de thym, témoignant ainsi de la générosité et de la convivialité qui règnent dans ces jardins.



Nouveau compagnon d'éco-pâturage Prairie des Borderies – Juin 2023

Une dizaine de moutons, adultes et petits, ont été installés, au début du mandat, autour du bassin d'orage de Villandry et entretiennent naturellement cet espace de 5 000 m². Une clôture grillagée sur 1m10 de haut avec des piquets de châtaignier et renforcée par des barbelés a été posée avec l'aide de bénévoles. Une bergerie fabriquée par les employés leur offre un refuge pour peu qu'ils en aient besoin. Le mouton d'Ouessant est une race sans aucune agressivité, et rustique : il résiste très bien au froid et aux chaleurs, et peut vivre dehors toute l'année. Au printemps 2023, un cheval a été installé pour l'entretien de la prairie des Borderies. Cet espace naturel préservé, situé à l'entrée du bourg, dispose de quelques tables de pique-nique.



Plantations d'arbres par les bébés 2022 :

Monsieur le maire soulignait l'importance pour les collectivités locales d'apporter leur contribution à l'effort collectif de lutte contre la perte de biodiversité. Il mettait en avant que l'augmentation des puits de carbone que représentent les écosystèmes naturels tels que les océans et les forêts permet de limiter l'effet de serre.

Dans cette optique, à La Séguinière, nous déployons tous nos efforts pour valoriser les espaces boisés. En dehors des mesures prises pour sauvegarder le patrimoine naturel existant, nous nous appliquons à compenser les abattages nécessaires, en plantant de nouvelles zones et en renaturant les espaces imperméabilisés.

La commune a organisé une plantation d'arbres le 4 mars 2023, où une quinzaine de personnes parmi les 33 familles ayant accueilli un enfant en 2022 ont participé. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de reconnexion avec la nature face aux défis climatiques et de biodiversité. Les plantations d'arbres pour les nouveaux-nés sont une tradition dans de nombreuses cultures, symbolisant la vie et la longévité. Deux cerisiers du Japon ont été plantés lors de cet événement, marquant ainsi le début d'un parcours de vie pour ces enfants. Plus tard, le 18 novembre 2023, nous avons procédé à la plantation de 33 arbres le long du ruisseau de la Morbailloue, symbolisant autant de naissances pour l'année 2022.



Le marché hebdomadaire :

C'est en 2009 que l'idée d'un marché a germé dans les discussions au sein de la Municipalité. Aujourd'hui, une dizaine de commerçants s'installent chaque mercredi au cœur du bourg : fromager, rempailleur, maraicher, boucher-charcutier, cuisinier, poissonnier...

Chacun propose des produits frais et de qualité permettant une alimentation diversifiée. Ils sont très accueillants soulignent que les habitants sont sympathiques, et toujours de bonne humeur. Ce marché est en effet un moment de rencontres, où l'on se donne quelques nouvelles, on se dit quelques mots où l'on échange sur de vrais sujets philosophiques ! Le marché permet de se déplacer à pied, en poussette ou à vélo, dans notre commune. Beaucoup connaissent les petits raccourcis agréables à emprunter, pour rejoindre la place de la mairie.

Focus solidaire sur le marché : Les membres de l'association « Sandogo - La Séguinière » vendent chaque année jus de pommes, miel et pommes de terre au profit des habitants du petit village du Burkina Faso. Ils expliquent la production, la récolte, et les actions concrètes d'aide dans le village burkinabé. Ils distribuent aussi des bulbes récupérés puis séchés par les employés, incitant ainsi le fleurissement des parterres et maisons.

Dans le cadre d'octobre rose, les couturières de la commune tiennent un stand tous les mercredis matins du mois d'octobre. On y trouve les articles qu'elles ont fabriqués les semaines précédentes. Le produit de la vente est entièrement reversé au profit d'une association au service des malades. La commune accompagne cette action en parant les lieux publics de symboles rappelant cette opération dont l'objectif est de sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et de récolter des fonds pour la recherche.



Restauration et Préservation de l'Écosystème du Petit Bois de la Chapelière

À l'automne dernier, le Petit Bois de la Chapelière, un espace naturel en amont du lotissement du même nom, a été au cœur d'une réflexion visant à restaurer et protéger son écosystème. Suite à une visite sur site par une équipe de conseillers municipaux le 4 novembre dernier, il est apparu que de nombreux arbres étaient morts ou en déclin, tandis que le sous-bois souffrait d'un manque de lumière naturelle.

Pour répondre à cette problématique, une décision a été prise d'abattre massivement certains arbres à l'intérieur du bois, tout en préservant les spécimens les plus remarquables le long de l'avenue de Rome et en périphérie, afin de maintenir l'esthétique du lieu. Cette action s'est basée sur une étude approfondie réalisée par la société Arbor & Science, qui a identifié les mesures prioritaires pour restaurer la vitalité du bois.

Dans le cadre de cette démarche, l'association l'Eclaircie est intervenue pour dégager significativement le couvert forestier, favorisant ainsi l'émergence d'une végétation plus diversifiée et dynamique. Parallèlement, un programme de replantation sera lancé si nécessaire, respectant les normes environnementales et favorisant la biodiversité grâce à l'introduction d'essences locales.

Cette initiative témoigne de l'engagement de la municipalité envers la préservation de son patrimoine naturel, assurant ainsi sa pérennité et offrant aux générations futures un espace naturel équilibré.

En outre, lors de sa séance de novembre 2023, le conseil municipal a décidé d'exercer son droit de préférence pour l'acquisition d'un bois situé hors agglomération, renforçant ainsi ses actions en faveur du reboisement et de la protection des arbres. Ces deux projets s'inscrivent dans la continuité d'autres actions récentes, telles que le partenariat avec la société JYGA pour la fourniture de plants forestiers ou les mesures prises pour préserver les arbres anciens du Moulinard.

La commune entend poursuivre régulièrement ces opérations de plantation pour enrichir son patrimoine arboré, contribuant ainsi à l'absorption du CO2 et à la préservation de la biodiversité locale, dans le cadre d'une politique environnementale plus vaste.

Fournitures de plants forestiers :

La société JYGA, établie dans la zone d'activité de la Bergerie, s'engage résolument dans une démarche RSE. Dans ce contexte, elle accorde une grande importance à son bilan carbone et participe activement à des initiatives de reboisement en fournissant, notamment aux collectivités, des plants forestiers. Le dirigeant de cette entreprise basée à La Séguinière, spécialisée dans la fabrication de machines robotisées de conditionnement et de robots palettiseurs, a généreusement proposé de fournir gratuitement à la commune des plants forestiers dans le cadre de ses efforts de décarbonation. La commune, quant à elle, mène régulièrement des campagnes de plantation pour enrichir son patrimoine arboré. Elle contribue ainsi à accroître l'absorption de CO2, ce gaz étant largement responsable de l'effet de serre et donc du réchauffement climatique. Suite à la décision du conseil municipal datée du 9 octobre 2023, la commune a accepté favorablement la proposition de la société basée à La Séguinière. Elle se chargera de préparer le terrain selon les meilleures pratiques et veillera à entretenir les arbres afin de favoriser leur reprise.

Les 350 plants forestiers seront plantés d'ici la fin de l'année 2024 dans la « Grande Pré », une zone en bord de Moine, prolongeant ainsi le Moulin de la Cour et enrichissant le patrimoine végétal de cet espace naturel, très apprécié des habitants.

Gestion durable du patrimoine :

Une équipe engagée de 4 employés est chargée de l'entretien des espaces verts. Les agents communaux ont su faire évoluer leurs pratiques de désherbage, de paillage, de réduction des produits phytosanitaires en concordance avec le règlement du SDAGE du bassin de la Sèvre Nantaise via l'EPTB, Etablissement Public Territorial du Bassin Versant. L'objectif principal est l'amélioration de la qualité de l'eau de la Moine.

- les employés municipaux broient les déchets verts au lieu de les transporter,
- ils suivent le compostage du restaurant scolaire,
- ils utilisent un matériel de taille électrique : plus léger et moins polluant,
- le zéro-phyto appliqué dans tous nos espaces publics est un engagement à adopter une gestion différenciée avec rigueur, à pratiquer le désherbage thermique, manuel ou mécanique pour éviter la pollution,
- paillage et compost sont proposés aux habitants.



La pratique du fleurissement a entraîné des plantations de vivaces en priorité pour les économies d'eau essentiellement. Le fleurissement en pied de mur a été adapté aux lieux de patrimoine historiques ou encore aux lieux de passage fréquentés par les enfants, les personnes âgées ou les familles usagers des locaux de petite enfance.



RAPPORT

DEVELOPPEMENT DURABLE

2023



1 - PROGRAMMATION SOUTENUE DE CHEMINS PIETONNIERS :

- Dans le cadre de l'accessibilité, la commune met un point d'honneur à déployer des chemins piétonniers pour favoriser les déplacements à pied ou à vélo vers le centre bourg ainsi que vers les différents lieux d'épanouissement, de divertissement et de convivialité situés à travers la commune.

Ce cheminement est marqué par une résine rose sur les trottoirs.

- Un circuit intra-muros « à la découverte de La Tessoualle », permet aussi de découvrir les activités passées des hommes et de la richesse naturelle, historique et patrimoniale de la commune.
- Dans la continuité de ce qui a été réalisé, la commune continue la sécurisation de nouveaux tronçons pour favoriser les déplacements doux.
- La création de chemins dans les espaces éco-pâturés apportent un complément de liaison qui permettent aux habitants de se promener au cœur de la commune.

Nouveau tronçon le long du futur lotissement de la Rimbouillère, route de Moulins



2 - Matinée nettoyage par le Conseil Municipal des Enfants

L'initiative a eu lieu le samedi 4 septembre 2021 à 10h30 avec les élus et les enfants du CME.

Les lieux nettoyés ont été les suivants : la vallée du Moulin, la vallée de la Garenne et le Lavoir.



3 - Installation d'hôtels à insectes par le Conseil Municipal des Enfants

Pose de 3 hôtels à insectes installés sur la commune de La Tessoualle.
(Le Lavoir, la vallée de la Garenne et la vallée du Moulin).



4 - Entretiens terrains

4 Projet d'achat d'une herse (terrain de foot)

- ✓ Formation aux nouvelles techniques de travail des agents avec une gestion différenciée des espaces
- ✓ Mutualisation d'un broyeur de végétaux par l'Agglomération du Choletais



5 - Techniques privilégiées par les ST de la commune

La tonte mulching : permet une économie de temps et l'herbe hachée se comporte comme un paillis protecteur contre la sécheresse et un engrais naturel.

Le paillage : les massifs sont désormais systématiquement paillés. Le paillage maintient l'humidité, permet une meilleure croissance des plantes et limite la levée des plantes adventives. Différents types de paillage sont utilisés : paillage de lin à base de chanvre, plaquette de peuplier, le broyage de nos végétaux ...).

Les plantations : pleine terre sont privilégiées dans les nouveaux aménagements.

Le fleurissement : des pieds de murs, retrait des contenants sans réservoir ...

Il s'agit de réduire au maximum les besoins en arrosage sans altérer la qualité du fleurissement.

L'éco-pâturage : entretien d'espaces verts par des animaux limitant aussi l'utilisation d'engins mécaniques dans des lieux peut accessibles.

6 – Une naissance une plantation



7 – Vers un fleurissement durable

❖ Les plantes vivaces et les graminées :

Nous en plantons peu à peu dans nos massifs. Plantées pour plusieurs années, elles sont plus économiques et moins exigeantes en arrosage. Elles permettent également de créer des massifs plus contemporains.

❖ Les annuelles et les bisannuelles :

Elles seront peu à peu supprimées pour être remplacées par des plantes vivaces et ne seront conservées que dans quelques points stratégiques (devant la mairie et dans le centre bourg).

8 – Les jardins familiaux

Il y a neuf parcelles individuelles au sein des jardins familiaux situés dans le lotissement du Hameau du Lavoir. Une parcelle est destinée à une famille de migrants, lorsque celle-ci est accueillie sur la commune de La Tessoualle. Cette démarche permet aux familles de s'insérer et de créer du lien social.





9- Le compostage

Composteur à destination de l'EHPAD et du restaurant scolaire

Le composteur a été financé par l'Agglomération du Choletais (AdC) dans le cadre du programme de réduction des déchets.

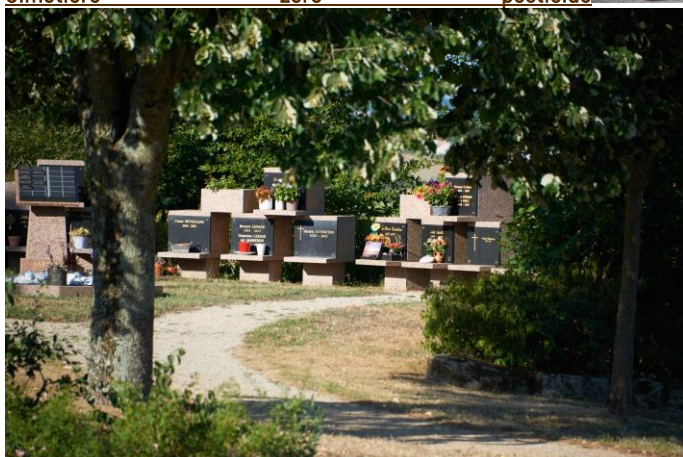
L'inauguration a eu lieu le samedi 1^{er} avril 2017. Celui-ci est très sollicité.



10- Aménagement et entretien du cimetière



Cimetière zéro pesticide



Pied de mur du cimetière de La Tessoualle



11 - Achat de 2 véhicules électriques

- Une volonté communale : réduire l'empreinte carbone et assurer la transition énergétique.
- Propres et rentables : ces voitures silencieuses et respectueuses de notre environnement répondent aux attentes de nos agents qui les utilisent quotidiennement.



12 - Éco-pâturage

Depuis 2012, la municipalité s'est engagée à la mise en place de l'éco-pâturage sur trois espaces très fréquentés par les promeneurs : le bassin du Parcé, la vallée de la Garenne et la vallée du Pré fleuri. C'est une solution alternative à l'entretien mécanique des espaces.

Vous pouvez découvrir dans nos enclos des animaux :

- 2 ânes : Roby et Jigy ;
- 1 poney : Toreto ;
- 7 moutons d'Ouessant, 1 couple de race Soay, 3 moutons Jacob, 2 moutons Shropshire ;
- 1 bouc et 1 chèvre ;
- 3 moutons du Cameroun.



13 - La mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP) sur les lotissements communaux des Rosiers et de la Rimbourogère

Sous l'impulsion de l'Agglomération du Choletais (AdC) et avec l'aide du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Loire Anjou (CPIE), la commune a mis en place la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) dans les lotissements des Rosiers et de la Rimbourogère.



Lotissement des Rosiers



Lotissement de la Rimbourogère

DEVELOPPEMENT DURABLE 2023 - LE MAY sur EVRE

Service ESPACES VERTS

1- PLANTATIONS

- En 2023, plantation de forêts urbaines au niveau du boulevard du 11 novembre écran entre la ville et la zone industrielle (1500 jeunes plants).
- Plantation un arbre, un enfant naissance 2022. PROJET avec la région.
- Rénovation des plantations d'alignements Boulevard de la Coquerie & Rue Jean de la Fontaine 59 arbres tiges et plantation de vivaces alloépathiques au pieds
- Remplacement des massifs annuels par des massifs de vivaces ESSAI
- Choix de variété arbustes et arbres résistants au réchauffement climatique Ex-érable de Montpellier à la place de l'érable champêtre.
- Renforcement dans les haies des chemins pédestres avec des espèces adaptées Au changement climatique
- Paillage de toutes nos plantations (copeaux)

2- ARROSAGE / EAU

- Modification des arrosages de notre jardin du MAIL - Mise en place de goutte à goutte dans les massifs d'arbustes - Gestion plus raisonnée de l'arrosage des pelouses (aspersion)
- Arrosage des terrains de football, nouvelle programmation Arrosage plus long et moins fréquent avec utilisation de rétenteur d'eau
- Arrosage fleurissement, à la suite d'un choix de plantes plus adaptées nous avons gagné dans l'espace des arrosages.
- Création de noues dans les nouveaux lotissements
- Projet de rénovation de mare avec le SMIB sur le territoire rural

3- TONTE

- Beaucoup moins de ramassage de tonte (première tonte en mulching, deuxième tonte en ramassage, ensuite que du mulching jusqu'à l'automne ou un ramassage peut être nécessaire pour ramasser les feuilles)
Les avantages : Economie de carburant, moins de déchets à traiter, plus de rendement et moins usure du matériel
- Tonte au robot pour les terrains de foot (moins d'émission de CO2 et gain de temps)
- Achat de matériel en conséquence en 2023 achat tondeuse John Deere équipé en mulching 43000 € TTC

4- SOL

- Désimperméabilisation des sols : création de parking terre pierre parc des sports - Projet de remettre des parties de sols bitumés en sol engazonné (ex : trottoir devant la caserne des pompiers largeur 5.40 m besoin 1.40 trottoir pour PMR)
- Gros budget de paillage des sols

5- PHYTO

- Finalisation du plan zéro phyto, nous avons engazonné le cimetière avec des gazons spécifiques avec des espèces de fétuques ovine, traçante, demi traçante Et du micro-trèfle.
- Continuité de nos désherbages eau chaude machine Belle-Ile de chez OELIATEC
De nos désherbages au gaz machine RIPAGREEN
Ainsi que des désherbages mécaniques ACTISOL ET JOKER de chez HEGE
La nouveauté 2023 est l'achat d'une ratisse électrique à batterie de chez PELLENC
- Engazonnement des allées sablées du nouveau lotissement.
Choix de plantes allopathiques (ces plantes ont la particularité de dégager des substances qui empêchent les mauvaises herbes de pousser (ex le romarin, les santolines, les armoises, les phlomis , les géraniums macrorhizum)) nous essayons de nous servir de la nature

6- FORMATION

- Formation des agents au tri, compostage de nos déchets verts - Ils sont envoyés par benne sur une station de broyage pour être revalorisé en terreau
- Tri sélectif des déchets déposés dans les différentes poubelles publiques

7- INFRASTRUCTURE

- ETUDE du projet des nouveaux ateliers municipaux durable
- Pour notre service Espaces-Verts, les points d'études ont été :
 - Optimisation des surfaces pour nos matériels et stocks (stock en hauteur)
 - La gestion des eaux pluviales, récupérations pour les arrosages et les nettoyages d'engins.
 - La couverture de notre station de lavage pour ne pas avoir les eaux de pluie dans le réseau d'évacuation EU.
 - La restriction des parties imperméabilisées par rapport au premier plan (Gain de 200m2 d'enrobé)
 - La création de parking pour le personnel en zone perméable (pavé engazonné)
 - Création de noues pour les eaux pluviales.
 - Projet de mare sur le site pour récupérer les eaux pluviales du chemin pédestre jouxtant nos ateliers et évacuation de celle-ci par des noues.
 - Projet de gérer les espaces- verts restants en Eco pâturage
 - Création d'un chenil aux normes pour notre fourrière avec parc de promenade

8- ACHATS

- Groupement des achats pour avoir moins de frais de transport et Moins émissions CO2.
- Essayer dans la mesure du possible de faire des achats régionaux. Notre région étant leader en France dans l'horticulture (économie locale, économie de transport, plus durable)

Eclairage public

Les élus ont pris la décision d'interrompre totalement l'éclairage public de mai à septembre. Lors de la reprise en octobre, il a été acté de diminuer l'éclairage le soir, soit jusqu'à 21h30.

Bâtiments

En 2023, les élus ont décidé de lancer un chantier important de rénovation énergétique de l'école publique Jean Moulin, action va s'étaler sur 2024 et 2025.

Ils ont également lancé l'étude quant au futur centre technique municipal avec l'objectif d'utiliser la totalité de la toiture pour installer des panneaux photovoltaïques pour l'autoconsommation des bâtiments communaux se trouvant dans un périmètre de 2 kms de futur CTM.

Les élus ont enfin décidé de rationaliser le chauffage dans les bâtiments communaux en réduisant la température à la mairie, à l'école, dans la salle de danse, dans la salle de gymnastique, au centre de loisirs, voire en arrêtant totalement le chauffage dans certaines salles de sports.

Animation de la vie locale

Dans le cadre de la création et la mise en œuvre du projet d'animation de la vie locale, les élus ont décidé d'acquérir pour les manifestations communales des gobelets réutilisables. De même, la commune a poursuivi l'aménagement de la prairie de l'étang afin qu'elle soit utilisée, au-delà du centre de loisirs été, par les associations communales pour leurs propres manifestations et ainsi éviter de la manutention de matériel et du transport entre différents sites.

**ACTIONS DEVELOPPEMENT
DURABLE COMMUNE DE
LYS HAUT LAYON**

RENATURATION DE L'ANCIEN ABATTOIR DE LA FOSSE DE TIGNE

La Fosse de Tigné dispose d'une friche de 2Ha à l'entrée de son bourg. Il s'agit d'un ancien abattoir. Le site a été dépollué en 2016, cependant ce terrain est resté en l'état depuis cette période. Dans le cadre du programme Petite Ville de Demain la commune a organisé en lien avec l'Etat un Atelier flash participatif sur l'avenir du site. L'étude portait sur la renaturation du site en 3 tranches le schéma d'aménagement ci-dessous a été validé par les membres de l'atelier flash ; La première phase des travaux débutera courant mai 2024.



SENTIER PARTICIPATIF ET AGROECOLOGIQUE SAINT HILAIRE DU BOIS

Partenariat public/privé sur la commune de Saint Hilaire du Bois , avec la création d'un sentier participatif permettant de ceinturer le bourg et de rejoindre le lotissement .Il s'agit dans le cadre de ce projet de recréer des sentiers à proximité du cœur de bourg de Vihiers. La commune réalise ce projet en lien avec la société DozLign. A la fin du projet environ 5000 arbres auront été plantés. (Le projet est participatif , il regroupe l'école du secteur , les agents de la Mairie, les membres du conseil consultatif, et l'association de chasse de la commune



CHEMIN DE RANDONNEE ZA LA LOGE VIHIERS

Partenariat public/privé sur la commune de Vihiers , avec l'aménagement d'un chemin de randonnée permettant de relier le cœur de bourg de vihiers au chemin menant à la commune de Cernusson. Cette opération est financée par la société Millet . Elle réalise les plantations le long de la RD permettant de retravailler la visibilité sur la zone d'activité mais aussi sur l'entree du bourg de Vihiers. Ce projet débuté fin 2023 sera achevé début 2024



COMMUNE DE MAULEVRIER

REALISATIONS 2023:

- ✚ Installation d'un composteur auprès de la cantine scolaire, afin de faciliter le tri des déchets et sensibilisation auprès des jeunes



- ✚ Extension du Centre Technique Municipal



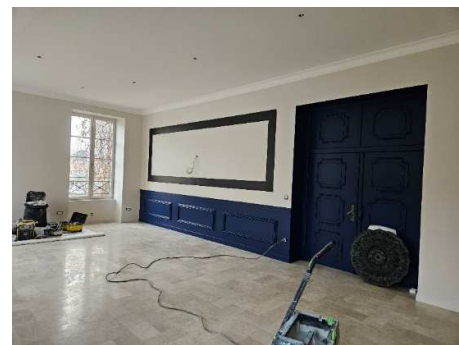
- ✚ Modification de l'accueil de la Mairie dans le but de réduire la consommation d'énergie (remplacement des ouvertures), et de sécuriser les lieux (modification de la conception)



- ✚ Modification de l'intégralité des installations électriques du pôle enfance, afin d'optimiser leur fonctionnement et produire des économies d'énergie.



- ✚ Isolation de la partie la plus ancienne de la mairie (salle du conseil municipal) (murs, plafond, changement de la porte principale et du mode de chauffage)



- ✚ 3^{ème} phase d'Aménagement de la place Emilie Chacun, afin de permettre le captage des eaux pluviales vers la végétation environnante (noues) et matériaux drainants.
- ✚ Mise en place d'un Chaucidou



- ✚ Végétalisation de certains secteurs communaux, et plantation d'arbres



AUTRES :

- ✓ SALLE DE SPORTS : arrêt du fonctionnement continu du chauffage dans la salle de sports
- ✓ Mise en place progressive de programmeurs, de régulateurs sur les éclairages des différents bâtiments publics
- ✓ Sensibilisation des occupants des salles ou bâtiments publics (associations, agents communaux, occupants lors des locations de salles...)
- ✓ **Constat d'économie éclairage public : 42% (diminution des temps d'éclairage depuis 2022)**
- ✓ Relevé mensuel des compteurs (gaz, électricité, eau) pour une meilleure maîtrise des énergies

PROJETS 2024

Poursuite des travaux de séparatifs par
Cholet Agglomération



Sur certains de ces secteurs, enfouissement des réseaux par la commune



Principe adopté de privilégier des éclairages solaires sur les
prochaines installations.

Premières installations réalisées en 2022

Lancement d'une étude par le SIEMML, pour le remplacement des lampes de l'ensemble des mats
d'éclairage public, par du led. (à programmer sur plusieurs années)

Lancement d'une étude pour équiper les toitures
du nouveau centre technique municipal, de
panneaux photovoltaïques.



Etude pour le changement de l'ensemble des radiateurs de la mairie, et du mode de chauffage de la salle des fêtes.



Demande d'accompagnement par educRénov pour l'amélioration énergétique à l'école primaire Victor Hugo (bâtiments, végétalisation de la cour)

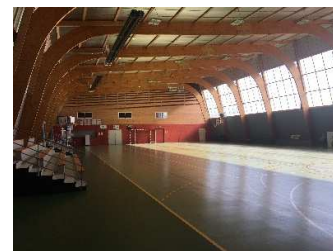


Installation d'un récupérateur d'eau au cimetière



Salle de sports :

Remplacement de l'éclairage d'une des deux salles de sports : permettre la variation de l'intensité de la lumière, suivant les conditions d'utilisation du bâtiment.





DEVELOPPEMENT DURABLE 2023

ENERGIE/BIODIVERSITE/PROTECTION DES RESSOURCES

- Toujours en action le groupe de bénévoles avec nos agents municipaux à l'entretien du cimetière (régulièrement toutes les 3 semaines).
- Maintien de la diminution de la plage horaire de l'éclairage public, extinction à 22h au lieu de 22h30.
- Convention avec le SIEMML pour l'accompagnement d'un conseiller en énergie pour étudier sur le changement du système de chauffage à la Maison commune de loisirs le Lys.
- Projet d'une liaison douce cyclable dans le centre bourg et desservant la rue du stade et l'entreprise Grolleau.
- Installation d'une pompe de puits au monument aux morts pour l'arrosage des fleurs sauf avis sécheresse.
- Installation de capteurs One City (Ets Grolleau) sur le terrain en herbe de football pour relever des données permettant l'utilisation ou non de l'arrosage.

SOLIDARITE/SANTE/ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES/SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

- La réhabilitation des anciens vestiaires de football et salle de réception en réalisant un club house (isolation, pompe à chaleur, changement des ouvertures...).
- L'aménagement et la sécurisation de la traversée de l'agglomération RD748 (plateaux, rétrécissement de la chaussée (*chicanes*), trottoir en enduit reflétant la chaleur, ...).
- Montilliers en fête manifestation communale avec les associations fixée 13 juillet 2024.
- Transmission des offres des entreprises locales pour le recrutement de personnel sur notre application mobile (City All ou le panneau d'information lumineux)

ECONOMIE/AGRICULTURE/EN INTERNE

- Pose d'un panneau d'affichage légal mural extérieur


Développement Durable

Commune de TOUTLEMONDE


Energie / Biodiversité / Protection des ressources

Education à l'environnement :

- Projet citoyen arbustes fruitiers

Arbustes fruitiers	
	<p>Descriptif : projet citoyen (choisi par les habitants) de complétude d'une zone communale avec des arbustes fruitiers (framboisiers, casseillers, amélanchiers, cassis, groseillers, mûriers, sureau, baies de mai...). La plantation a été réalisée en animation avec les classes élémentaires de la commune encadrées par des bénévoles, du personnel communal et des conseillers municipaux. Cette plantation a été complétée par deux ateliers : la reconnaissance des fruits et la découverte des animaux du compostage.</p>
	<p>Impact : les classes primaires de l'école de Toutlemonde. Accessibles aux promeneurs de la Promenade du Trézon.</p>

- CME – Pose d'un hôtel à insectes.

Hôtel à insectes	
	<p>Descriptif : le CME (Conseil Municipal des Enfants) a installé un hôtel à insectes, réalisé par un conseiller municipal, à proximité de la plantation des arbustes et arbres fruitiers.</p>
	<p>Impact : le CME. Accessible aux promeneurs de la Promenade du Trézon.</p>

Actions de sensibilisation auprès des citoyens et des scolaires :

- Livre sur la flore de la commune.

« La flore de Toutlemonde »	
 <p>200 espèces – 300 photos</p>	<p>Descriptif : la commune a participé à l'élaboration d'un livre sur la flore communale, décrivant 200 espèces et comprenant 300 photos, et mis en vente à l'été 2023. Cette participation a été votée par les habitants dans le cadre des projets citoyens 2023. La commune a fait l'acquisition d'une soixantaine de livres qui sont donnés à l'occasion de mariages ou d'événements particuliers en relation avec l'environnement.</p> <p>Impact : tous les habitants.</p>


- Semaine sécurité routière avec l'école (parcours) encourageant la pratique du vélo.

Semaine sécurité routière	
	<p>Descriptif : en collaboration avec l'école, des conseillers municipaux ont aménagé un parcours de sécurité routière dans la salle des sports. Pendant toute une semaine l'utilisation de ces tracés ont permis aux enfants d'appréhender la sécurité routière mais aussi de les encourager à la pratique du vélo.</p> <p>Impact : les classes élémentaires de l'école.</p>

Economie d'énergie dans les bâtiments communaux (isolation/éclairage dans les bâtiments/chauffage) :

Rappel :

- Depuis 2022, réduction du chauffage de certains bâtiments (presbytère) ou partie de bâtiment (exemple : salle du conseil).
- Mécanismes de régulation dans certains bâtiments.

Mécanisme de régulation	
	<p>Descriptif : avec l'aide du SIÉML, la commune a acquis et installé des mécanismes de régulation dans les bureaux de la mairie et dans l'ancien bâtiment périscolaire (utilisée en salle de classe et bureau du directeur).</p>
	<p>Impact : les bâtiments de la mairie et de l'ex-périscolaire (salle de classe et bureau).</p>


Actions au niveau de l'éclairage public :

Rappel :

- Jusqu'en 2020 : remplacement de lanternes (boulles) par des lanternes moins consommatrices.
- Depuis 2021, remplacement de décorations de Noël trop consommatrices par de nouvelles décorations à leds.
- Depuis 2022, arrêt de l'éclairage public global à 21h00, élargissement de la plage estivale sans éclairage, et arrêt de l'éclairage des anciens permanents à 23h00.

Actions en faveur des énergies renouvelables : (mais projet de panneaux photovoltaïques en 2025 sur la salle des sports : cf. infrastructure)

- Elagage des arbres tombés par la tempête.

Bois de chauffage	
	<p>Descriptif : les arbres tombés pendant les tempêtes d'octobre-novembre ont été selon leurs tailles soit transformé en broyat soit en bois de chauffage. Ce dernier est proposé en vente aux habitants.</p>
	<p>Impact : les habitants.</p>

- Site éolien de la Frogerie.

Etude du site éolien de la Frogerie	
	<p>Descriptif : le conseil municipal a donné un avis favorable à l'étude du site éolien de La Frogerie. Pour ce vote les conseillers ont pu dialoguer avec les associations Vent du Bocage (anti-éolien), Atout Vent en Chemillois et Vent du Lys (associations citoyennes), ainsi que les sociétés David Energie et Valéco, et rencontrer les riverains les plus proches, les propriétaires et exploitants concernés par le site de la Rogerie ainsi que les habitants proches du site éolien de la Jacterie en exploitation depuis plusieurs années.</p> <p>Impact : production d'énergie renouvelable</p>

- Ombrière du parking du stade.

Ombrière du parking du stade	
	<p>Descriptif : le conseil municipal a lancé une consultation publique au niveau de la commune pour proposer en Zone d'Accélération des Energies Renouvelables, l'installation d'une ombrière sur le parking du stade de football. La surface de la parcelle serait de 2947 m². Les 86 places de parking permettraient d'avoir une puissance potentielle de 266 KW.</p> <p>Impact : production d'énergie renouvelable</p>

Gestion des espaces verts/ fleurissement/zérophyto... :

Rappel :

- Depuis 2012 : gestion en zérophyto y compris dans le cimetière et le terrain de foot.
- Depuis 2016 : gestion différenciée des espaces verts publics.

Gestion des eaux pluviales et sa réutilisation :

Rappel :

- Depuis 2021 : utilisation de réserves d'eau pour arrosage des massifs.

Actions d'économie d'eau sur la commune, dans les bâtiments communaux : cf. ci-dessus.

Déplacements doux (liaisons piétonnes, voies partagées, pistes vélo) : sans cette année

Protection des cours d'eau, mares, étangs :

Rappel :

- Depuis 2016 : étang naturel, sur le site des anciennes lagunes, et mares d'eau créées, avec un parcours didactique sur le cycle de l'eau (mares, zones humides, ruisseau, ripisylve...).

Protection milieux naturels, espèces faune et flore : se reporter aux projets Arbustes fruitiers ci-dessus.

Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire notamment dans les restaurations collectives :

Rappel :

- Depuis 2022, le compostage des déchets et des restes de la restauration scolaire est mis en autonomie avec une gestion des employés communaux.
- Depuis 2022, le compostage des déchets verts de la commune (gazon, taille arbustes....) en andain est mis en autonomie avec une gestion des employés communaux.
- Depuis 2022, le terrain de foot est entretenu par 3 robots tondeuses, afin de fortement diminuer l'apport de tonte de pelouse dans les déchets verts de la commune.
- Depuis 2022, la majorité des espaces verts sont tondus en mulshing, afin de fortement réduire l'apport de tonte de pelouse dans les déchets verts communaux servant à confectionner le compost.

Diminuer les déchets :


- Journée de ramassage des déchets : matinée de l'environnement 2023

Matinée de l'environnement	
	<p>Descriptif : sous l'impulsion de la commission Environnements et Cadre de Vie, une matinée de ramassage des déchets en bord de route est organisée sur la commune. Celle du 4 mars 2023 a permis de collecter 20 kg de déchets recyclables, 22 kg de ferraille, 25 kilos de verres et 23 kilos de tout-venant. A noter une collecte moins importante que l'année passée.</p>
	<p>Impact : les abords de route.</p>

- Projet citoyen « Collecte de bouchons »

Collecte de bouchons	
<p style="text-align: center;">Collecte de bouchons</p> <p style="text-align: center;"><i>Lieux de collecte :</i> La mairie, la supérette, la salle des sports, le pôle enfance, le foyer du foot et l'école</p> <p><i>Quelques échantillons :</i></p>  <p><i>Nous prenons également les capsules et les couvercles métal :</i></p>  <p style="text-align: center;"><small>Soutenez l'action d'aide au handicap en recyclant les bouchons plastiques et liège.</small></p> <p style="text-align: center;"><small>Merci à tous qui tous les jours mettez de côté vos bouchons au 11 ou 1 ! Ce sont vraiment les petits suisseux qui font les grandes vieilles.</small></p> <p style="text-align: center;"><small>En partenariat avec l'association Les P'tits bouchons 49</small></p> 	<p>Descriptif : Le projet citoyen « Collecte de bouchons » (projet choisi par les habitants) a consisté à mettre en place des collecteurs de bouchons (liège, plastique) dans plusieurs lieux privilégiés, la mairie, la salle de sport, la salle du stade, le pôle enfance, l'école et la supérette. Ces collecteurs récupèrent aussi les couvercles en métal, les capsules de vin mousseux, les canettes.</p> <p>Impact : les habitants</p>

- Installation d'une poubelle bi-sélective

Poubelle sélective et poubelle « jaunes »	
	<p>Descriptif : une poubelle bi-sélective a été mise en place centre bourg historique, au pied du bâtiment communal « le presbytère ». Elle permet, comme son nom l'indique de séparer les déchets et donc d'améliorer le tri en milieu urbain. Cette installation a aussi été le déclencheur d'une étude sur la restriction et la répartition judicieuse des poubelles sur l'espace public.</p> <p>Impact : les habitants.</p>

Solidarité / Santé / activités sportives et culturelles / scolaire et périscolaire**Infrastructures** (rénovations bâtiments et nouvelles constructions) :

- Projet d'isolation et d'aménagement de la salle des sports.

Lancement isolation et aménagement de la salle des sports	
 <p>The image contains two parts. The top part is a technical architectural drawing of the south facade of a sports hall, showing a series of vertical lines representing structural elements or insulation points, with labels like 'D19', 'D20', 'D21', 'D22', 'D23', 'D24', 'D25', 'D26', 'D27', 'D28', 'D29', 'D30', 'D31', 'D32', 'D33', 'D34', 'D35', 'D36', 'D37', 'D38', 'D39', 'D40', 'D41', 'D42', 'D43', 'D44', 'D45', 'D46', 'D47', 'D48', 'D49', 'D50', 'D51', 'D52', 'D53', 'D54', 'D55', 'D56', 'D57', 'D58', 'D59', 'D60', 'D61', 'D62', 'D63', 'D64', 'D65', 'D66', 'D67', 'D68', 'D69', 'D70', 'D71', 'D72', 'D73', 'D74', 'D75', 'D76', 'D77', 'D78', 'D79', 'D80', 'D81', 'D82', 'D83', 'D84', 'D85', 'D86', 'D87', 'D88', 'D89', 'D90', 'D91', 'D92', 'D93', 'D94', 'D95', 'D96', 'D97', 'D98', 'D99', 'D100'. The bottom part is a 3D architectural rendering of the sports hall, showing a modern building with a brown facade and a large glass entrance. People are depicted playing various sports in the foreground, including basketball, soccer, and tennis. The building is surrounded by trees and a parking area.</p>	<p>Descriptif : après une phase d'études de faisabilité technique et financière puis d'une étude approfondie, la municipalité a lancé la consultation de travaux pour le projet d'isolation et d'aménagement de la salle des sports. Cela permettra aux nombreux utilisateurs (associations sportives, enfants de la pause méridienne, école, centre social intercommunal et associations diverses) dont la commune d'apporter un meilleur confort thermique. En complément, un des cours de la salle sera orienté vers une utilisation multi-activités afin de pouvoir héberger des manifestations ludiques (soirée repas) voire artistiques (soirée musique ou théâtre). L'objectif est aussi d'utiliser ce potentiel bâti et d'éviter la construction d'un nouveau bâtiment et donc la consommation d'espace (bâtiment et parking). Les travaux sont prévus en 2024. A terme, des panneaux photovoltaïques devraient être installés sur la toiture.</p>
Impact : les habitants.	

Nouveaux services sur le territoire communal :

- Distributeur à pain :

Plate-forme raccordée pour distributeur à pain

Descriptif : la commune a réalisé une plate-forme béton pour pouvoir installer en entrée de commune le distributeur de baguette de la boulangerie locale. Elle a aussi financé le raccordement électrique de ce distributeur qui permet à la fois d'offrir un nouveau service aux habitants de la commune et à ceux en transit, et d'améliorer les finances de la boulangerie.

Impact : les habitants.


- Lieu de réunion :

Location du bâtiment du foyer des jeunes


Descriptif : le foyer des jeunes n'étant plus exploitée par l'association de même nom, qui est actuellement en sommeil, la municipalité propose aux habitants une location à faible prix de ce local et de ses abords immédiats, pour des regroupements ou des réunions, festives ou non. Le bâtiment offre une surface de 49 m² comprenant tables, chaises pour une vingtaine de personnes.

Impact : les habitants.

- Atelier musique


Atelier musique à l'école	
	<p>Descriptif : la municipalité a financé un atelier « musique » à l'école primaire. Cet atelier a permis aux élèves de CE2-CM1 de s'initier aux chants, rythmes et percussions corporelles avec une animatrice du conservatoire de Cholet. L'initiative a été très appréciée par les élèves.</p>
	<p>Impact : les CE2-CM1 de l'école.</p>

- Lieu de rencontre :

Ouverture du jardin du presbytère	
	<p>Descriptif : dans le cadre de l'aménagement du centre bourg, la commune a retiré les grandes haies de thuyas qui encerclaient la parcelle du presbytère et ouvert 2 entrées dans le mur de clôture, afin de donner l'accès aux habitants à ce jardin situé en plein centre-bourg historique. Ce site est destiné à être un lieu de rencontre pour les habitants de la commune, voire un lieu de festivité.</p> <p>Il a d'ailleurs été utilisé par le comité des fêtes pour sa fête des lumières de décembre et sera le lieu du rassemblement final de la « Grande Tournée » organisée par l'agglomération avec la société Calame Sonore, sur le thème des rippers.</p>
	<p>Impact : les habitants.</p>

Manifestations communales (culturelles et festivités) : en plus des traditionnelles (fête de la musique, repas des aînés) et de celles réalisées par les associations (comme la vinimondaise et les animations de « La culture vous veut du bien »)

- Feu d'artifice :

Feu d'artifice du 13 juillet	
	<p>Descriptif : la commune participe financièrement et humainement à la soirée du 13 juillet, et en particulier au feu d'artifice de cette grande soirée qui va au-delà du périmètre communal.</p>
	<p>Impact : les habitants.</p>

- Randonnée pédestre gourmande permettant de connaître la commune.

Randonnée pédestre gourmande nocturne	
	<p>Descriptif : organisée par la commune avec le soutien de l'association Zoodo, et l'accord de propriétaires et exploitants, la randonnée nocturne pédestre et gourmande 2023 a fait découvrir aux participants, des lieux qu'ils n'ont pas la possibilité de voir autrement, comme par exemple le bois du château, route de Chanteloup, et les berges du Trézon. L'itinéraire utilisait aussi des portions des sentiers communaux et les a ainsi fait connaître.</p>
	<p>Impact : les habitants</p>

- Accueil des nouveaux toutlemondais.

Accueil des nouveaux toutlemondais	
	<p>Descriptif : organisée par la commune, cette cérémonie, généralement annuelle, invite les nouveaux habitants de la commune à découvrir le conseil municipal et les services de la commune, mais aussi les associations et les commerçants et artisans de TOUTLEMONDE.</p> <p>A cette occasion, les nouveaux habitants se sont vus remettre un coffret de bienvenue aux couleurs de la commune, assorti de quelques douceurs locales.</p>
	<p>Impact : les nouveaux habitants.</p>

Actions en faveur de l'accessibilité des espaces publics et des bâtiments communaux (handicap) : sans cette année.


Action en faveur de l'emploi : sans cette année

Lutte contre l'insécurité :

- Agir contre les violences intrafamiliales et conjugales

Agir contre les violences intrafamiliales	
	<p>Descriptif : Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Toutlemonde a entreposé dans la mairie l'exposition En Prises qui présente une succession de témoignages de Femmes, victimes de violences conjugales. C'est une exposition composée de documents sonores et de photos. Lors de son inauguration, la Directrice du centre d'information des droits, des femmes et des familles d'Angers est venue faire une présentation de la situation.</p> <p>Plus d'une centaine de personnes sont venues à cette exposition qui a duré du 25 novembre au 10 décembre 2023.</p>
	<p>Impact : les habitants.</p>

- Formation défibrillateur et gestes de 1er secours :

Formation défibrillateur et gestes de 1er secours	
	<p>Descriptif : suite aux votes des habitants dans le cadre des projets citoyens, des sessions de formation à l'utilisation du défibrillateur et aux gestes de 1^{er} secours ont été mises en place. Réalisées dans la salle du conseil, ces séances ont été bien suivies par les habitants. En effet au mois de septembre, 17 personnes ont ainsi été formées sur l'utilisation d'un défibrillateur et en octobre 23 personnes formées aux gestes de 1er secours.</p>
	<p>Impact : les habitants.</p>

Infrastructure scolaire/périscolaire/petite enfance/cantine :

Rappel :

- Depuis 2021, une aide aux devoirs est en place à la périscolaire en soirée.
- Sécurisation du city

Sécurisation du city	
	<p>Descriptif : l'installation du pare-ballon situé autour du terrain multisports, dit « Le City » a pour objectif de sécuriser le site, en empêchant les ballons d'aller sur la structure périscolaire adjacente, mais surtout sur la route voisine et ainsi d'éviter des traversées intempestives par les enfants de cette portion de voirie communale.</p>
	<p>Impact : les jeunes.</p>

Economie / Agriculture / en interne


Agriculture durable :

Rappel :

- Depuis 2016, la commune met à disposition d'un jeune agriculteur, 6,5 ha de prairies communales (réserves foncières AUE), principalement humides, pour de la fauche et comme espace de pâturage pour des vaches et des veaux. En fait de l'éco-pâturage, mais au bénéfice d'un agriculteur de la commune.

Alimentation durable en restauration collective (bio, circuits courts...) :

- Appel d'offre « cantine »

Appel d'offres cantine	
	<p>Descriptif : La municipalité a relancé un appel d'offres pour la restauration scolaire en groupement avec la mairie de Vezins. Les critères de circuits courts, de production locale et de produits bios y ont tenu leur place.</p> <p>Impact : les enfants de l'école.</p>

Valorisation des productions locales (marché hebdomadaire, festivités, marché estival (producteurs)...) :

Rappel :

- Depuis 2021, la commune gère un marché mensuel sur la place des commerces. Ce marché accueille des producteurs et des commerçants locaux. Le marché est aussi ouvert à des créateurs locaux professionnels avec 2 sessions qui leur sont dédiées.

En interne, diminution des impressions, dématérialisation... :

Rappel :

- Depuis 2021, la commune utilise un espace cloud commun pour partager l'information entre les conseillers et entre les agents administratifs. L'objectif est double : à la fois faciliter la communication et diminuer les impressions de papier et les transferts par mail de gros fichiers.

Intégration de clauses environnementales dans les achats publics, les appels d'offres... : sans en 2023.

Groupement de commandes : cf. appel d'offres cantine.

Actions communales dans le cadre du développement durable

—

Année 2023

Energie / Biodiversité / Protection des ressources

Education à l'environnement & Actions de sensibilisation auprès des citoyens et des scolaires

La commune de Trémentines a souhaité engager une action pour sensibiliser les plus jeunes aux problématiques environnementales. Ainsi, en partenariat avec le SIEMML et l'école primaire Saint-Exupéry, la municipalité a initié l'opération Défi Class'Énergie. Il s'agit d'une opération qui se poursuit dans le temps, d'un projet éducatif de découverte de l'éco-citoyenneté sur la thématique des énergies et des changements climatiques.

Il a pour objectif d'initier une démarche globale de développement durable dans l'école en lien avec la consommation d'énergie et en y associant la (ou les) classe(s), l'équipe enseignante, la collectivité, ainsi que la famille et l'entourage de chaque élève.

Economie d'énergie dans les bâtiments communaux (isolation/éclairage dans les bâtiments/chauffage)

La commune a souhaité initier un programme d'économie d'énergie dans l'ensemble de ses bâtiments. Ainsi, en 2023, l'isolation extérieure des murs de la mairie et celle de ses combles ainsi que la pose de stores pare soleil ont été accomplies tout comme l'isolation du toit terrasse de la salle Azura 2000. Il a également été opéré la suppression de radiateur énergivore (de type grille-pain) dans les sanitaires des salles de sports. Les luminaires du gymnase et de deux classes de l'école le Petit Prince ont été remplacés par un éclairage leds. Installation d'une temporisation du chauffage dans les vestiaires de la gym.

La température de chaque bâtiment est programmée en mode réduit (16 degrés) quand ils ne sont pas utilisés (nuit, week-end) Pendant les vacances scolaires, le chauffage des écoles est réglé en mode hors gel.

Actions au niveau de l'éclairage public

Une quinzaine de candélabres ont été modernisés avec des consoles LED. Depuis 2012, la commune a lancé son plan de réduction de l'éclairage public avec la limitation de l'amplitude horaire de l'éclairage. Ce plan se poursuit toujours actuellement.

Gestion des espaces verts/ fleurissement/zérophyto...

Le remplacement progressif des plantes bisannuelles par des plantes vivaces peu consommatrice d'eau s'est poursuivi.

Depuis 2010, un plan de désherbage durable, sans usage de produits phytosanitaires. Ce plan se poursuit quinze ans plus tard.

Déplacements doux (liaisons piétonnes, voies partagées, pistes vélo)

Un chaucidou a été aménagé rue du Général de Gaulle complétant la réalisation d'une piste cyclable rue Pasteur rendant désormais possible l'accès en vélo du centre bourg de Trémentines à celui de Nuaille (relié récemment notamment par une action similaire du Département).

Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire notamment dans les restaurations collectives - Diminuer les déchets

Les efforts entrepris au niveau du restaurant scolaire se poursuivent activement avec l'utilisation du composteur du service technique tout en insistant sur la réalité de l'action de sensibilisation du personnel de restauration auprès des enfants pour réduire au minimum les restes à jeter. Les résultats sont probants et permettent des économies certes financières mais surtout écologiques.

Solidarité / Santé / Activités sportives et culturelles / Scolaire et périscolaire Manifestations communales (culturelles et festivités)

La commune a organisé en 2023 son premier Forum des Associations. Il a permis de faire connaître à la population les possibilités offertes sur Trémentines dans le domaine sportif notamment.

Les transports solidaires permettent de proposer un service aux aînés de la commune, sans moyen de transport.

Économie / Agriculture / En interne

Agriculture durable

La commune de Trémentines se targue d'avoir été pionnière dès 2012 dans l'éco-pâturage. Ce dispositif s'est depuis amplifié et se poursuit toujours.

Alimentation durable en restauration collective (bio, circuits courts...)

Le Chef cuisinier du restaurant communal est adepte de l'alimentation durable tant au niveau de l'achat durable (produits bio, achat en circuits courts...) qu'au niveau de ses méthodes de cuisson (acheter moins et de bonne qualité mais cuire mieux, exemple cuisson basse température de la viande en quantité réduite mais de meilleure qualité, sans eau...).

En interne, diminution des impressions, dématérialisation...

Les services communaux sont encouragés à dématérialiser leurs travaux au maximum pour diminuer au maximum les impressions inutiles et éphémères.

Groupement de commandes

La commune rejoint les groupements de commandes pouvant se créer dès que l'objet et l'intérêt de son sujet lui paraissent nécessaires (Achat de fournitures administratives, assurances statutaires...).



CHOLET AGGLOMERATION – RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2023

ACTIONS EN COURS OU AYANT VU LE JOUR EN 2023 SUR LA COMMUNE DE VEZINS

- Désimperméabilisation et végétalisation de la cour de l'école publique de l'Evre
- Composteurs aux jardins communaux et à la restauration scolaire
- CME : Sensibilisation aux écosystèmes
- Matinée citoyenne
- Liaison piétonne coulée des Douves
- Restauration scolaire : défi anti-gaspillage
- GIEP (Lotissement du château – Nouvelle gendarmerie)
- Création de zones humides
- Création de plusieurs zones d'éco-pâturage
- Utilisation plastiques recyclées terrain multisports, bancs, tables, ... Coulée des Douves
- Poubelles tri-sélectifs sur la commune
- Panneaux photovoltaïques sur future maison de santé
- Défi Classe Energie école publique de l'Evre
- Récupérateur d'eau école publique de l'Evre
- Hôtel à insectes (Coulée des Douves) pour 2024
- Rénovation éclairage salle des sports (passage en leds)
- Passage en leds des plafonniers de l'école publique de l'Evre
- Réduction des amplitudes de l'éclairage public
- Mise en place de robots de tonte
- Réduction pression robinets bâtiments communaux (mise en place émousseurs)
- Installation poche dans les réserves des WC des bâtiments communaux (Diminution quantité d'eau dans les cuvettes)
- Installation d'un poulailler à l'école publique de l'Evre
- Utilisation d'un véhicule électrique pour les déplacements des agents et des élus
- Mise en place de goutte à goutte dans les jardinières
- Accueil sur la commune opération broyage intercommunale
- Arbres fruitiers jardins communaux
- Mise en place du barème de l'arbre
- Mise en place radar pédagogique (baisse vitesse, baisse émission co², ...)
- Label éco école et E3D école publique de l'Evre
- Remplacement du bac à sable de l'école publique de l'Evre par de la terre pour création d'un jardin
- Pose de film sur les vitres des bâtiments d'accueil périscolaire et extrascolaire (maintien température, ...)
- Guinguette bio organisée le CSI Chloro'Fil à la Coulée des Douves
- Réhabilitation du bâtiment administratif de l'ancienne gendarmerie en maison de santé (panneaux photovoltaïques, borne de recharge pour véhicule électrique, ...)
- Marché hebdomadaire
- Groupement de commande (restauration scolaire, fournitures administratives, ...)
- Mutualisation de matériels (Désherbeur vapeur, ...)
- Diminution des impressions
- Dématérialisation accrue
- Superette + locker (déplacements diminués)
- Jardins communaux